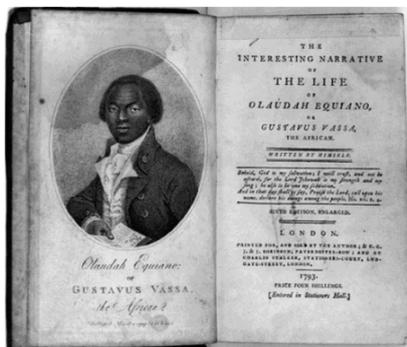


Les traites négrières et l'esclavage (XVIIIème-XIXème siècle) (/40)

1. La traite négrière au travers du récit d'Olaudah Equiano (7 points)



Né vers 1745 dans l'actuel Nigéria, Olaudah Equiano devient esclave à 10 ans. Vendu à différents maîtres en Afrique, puis esclave à la Barbade, il est acheté par un officier anglais qui l'emmène en Angleterre avec lui. Libre, il écrit ses mémoires. Son autobiographie paraît en 1789 sous le titre *The Interesting Narrative of the Life of Olaudah Equiano, or Gustavus Vassa the African*. Il joua un rôle important dans l'abolition de l'esclavage. Il décède en 1797.

Le premier objet qui s'offrit à ma vue quand j'atteignis la côte, ce fut la mer, ainsi qu'un bateau en mouillage qui attendait sa cargaison. Ce spectacle m'emplit d'un étonnement sans borne, qui se mua bientôt en terreur quand on me transporta à bord. Aussitôt, quelques hommes d'équipage me tournèrent et me retournèrent en tous sens pour voir si j'étais solide, et j'acquis alors la certitude que j'avais pénétré dans un monde de démons et qu'ils allaient me tuer. (...) Et comme je jetais des regards autour de moi sur le bateau, je vis une grande fournaise, comme du cuivre en fusion, et une foule de gens de couleur de toutes sortes enchaînés les uns aux autres, exprimant jusqu'au dernier le désespoir et l'abattement, si bien que je ne doutai plus de mon destin

; et terrassé par l'horreur et l'angoisse, je tombai inanimé sur le pont et perdis connaissance. Quand je recouvrai quelque peu mes esprits, je vis près de moi quelques Noirs dont je pensai qu'ils étaient de ceux qui m'avaient amené à bord et avaient été payés pour cela (...). Je leur demandai si ces hommes blancs au regard effrayant, avec leurs figures rouges et leurs cheveux flottants, n'allaient pas nous manger. Ils me dirent que non. (...) Peu après, les Noirs qui m'avaient amené à bord s'en furent, me laissant plongé dans le désespoir.

On ne me laissa pas longtemps exprimer mon chagrin ; je fus bientôt précipité dans l'entrepont où mes narines furent accueillies comme elles ne l'avaient jamais été de toute ma vie : si bien que le mélange de cette répugnante puanteur et de mes larmes me rendit si malade et si faible que je ne pouvais ni manger ni éprouver la moindre envie de goûter quoi que ce soit. Je n'eus plus d'espoir qu'en mon ultime amie, la mort, pour me délivrer ; mais bientôt, pour ma douleur, deux hommes blancs me présentèrent quelque nourriture, et devant mon refus, l'un d'eux me prenant solidement les mains me coucha sur ce que je supposai être le guindeau et m'y attacha les pieds, tandis que l'autre me fouettait cruellement. Jamais auparavant je n'avais connu pareille chose ; et quoique n'ayant aucune habitude de l'eau et en ayant eu peur la première fois que je l'avais vue, j'aurais sauté par-dessus bord si seulement j'avais pu enjamber les filets ; mais je n'en eus pas la possibilité ; de plus, l'équipage surveillait très étroitement ceux qui comme nous n'étions pas enchaînés dans l'entrepont, de peur que nous ne sautions à l'eau ; et j'ai vu de ces pauvres prisonniers africains fort durement châtiés pour avoir tenté de le faire, et fouettés sans relâche pour avoir refusé de s'alimenter.

Olaudah Equiano, la passionnante autobiographie d'un esclave affranchi,

1789, trad. Mfoumou-Arthur,
L'Harmattan, 2005.

1. Sur quelle partie du navire se déroule la première partie de ce récit ?
2. Soulignez dans le texte les mots exprimant les différents sentiments que ressent Olaudah Equiano en découvrant cet univers.
3. Dans quelle partie du navire voyage-t-il ?
4. Que souhaite alors O. Equiano ?
5. Pourquoi les marins l'en empêchent-ils ?
6. Quelle punition est systématiquement infligée aux captifs ?
7. Aujourd'hui, les dernières recherches montrent que ce personnage est né esclave aux Etats-Unis, et non au Bafria. D'après vous, pourquoi aurait-il inventé une partie de sa vie qu'il aurait publiée par la suite dans son autobiographie ?

Doc 4 : extrait du code noir (7 points)

Le Code noir ou recueil d'édits, déclarations et arrêts concernant les esclaves nègres de l'Amérique a été rédigé en 1685 à la demande de Louis XIV. Première réglementation de l'esclavage, il sera peu modifié et restera en vigueur jusqu'à l'abolition de l'esclavage en 1848. On y trouve des articles parlant de punitions physiques et déclarant que l'esclave est un meuble qui font contraste avec un article parlant du bonheur lorsqu'il est question des affranchis, ce qui est assez inédit dans un texte de loi.

« **Article 38** : L'esclave fugitif qui aura été en fuite pendant un mois, à compter du jour que son maître l'aura dénoncé en justice, aura les oreilles coupées et sera marqué d'une fleur de lis une épaule ; s'il récidive un autre mois pareillement du jour de la dénonciation, il aura le jarret coupé, et il sera marqué d'une fleur de lis sur l'autre épaule et la troisième fois, il sera puni de mort. »

« **Article 42** : Pourront seulement les maîtres, lorsqu'ils croiront que leurs esclaves l'auront mérité les faire enchaîner et les faire battre de verges ou cordes. Leur défendons de leur donner la totrure, ni le leur faire aucune mutilation de membres, à peine de confiscation des esclaves et d'être procédé contre les maîtres extraordinairement. »

« **Article 44** : Déclarons les esclaves être meubles... »

« **Article 59** : Octroyons aux affranchis les mêmes droits, privilèges et immunités dont jouissent les personnes nées libres ; voulons que le mérite **d'une liberté acquise** produise en eux, tant pour les personnes que pour leurs biens, les mêmes effets que **le bonheur** de la liberté naturelle cause à nos sujets. »

1. Quelles sont les mesures prises en cas de révolte ou de fuite ? En cas de récidive ? (2 pts)
2. Qui décide du châtement des esclaves ? (1 pt)
3. A quoi sont comparés les esclaves ? (1pt)
4. En quoi, contrairement à ce qui est dit, ce code noir est-il une négation de la liberté humaine ? de la condition humaine ? (2 pts)
5. En quoi, contrairement à ce qui est dit, ces articles permettent d'exercer la torture ? (1 pt)

Doc 5 : une plantation de sucre aux Antilles (9 points)

Une sucrerie aux Antilles. (Gravure du XVIII^e siècle de S. Leclerc, BNF, Paris)

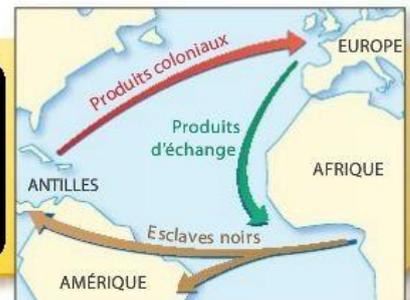
- ❶ champ de canne à sucre
- ❷ fourneaux et chaudières pour faire bouillir le suc extrait des cannes
- ❸ contremaître poussant les esclaves au travail
- ❹ moulin servant à écraser les cannes pour en libérer le suc
- ❺ la maison du planteur blanc
- ❻ une case d'esclaves noirs

1. Fiche d'identité de l'œuvre (titre, auteur, date de création, lieu de conservation) (4 pts)
2. Quels sont les différents rôles des esclaves dans la fabrication du sucre ? (4 pts)
3. Quelles différences entre l'habitat des esclaves et celui du maître ? (1pt)

Doc 6 : fiche de synthèse à compléter (5 points)

1 - Pourquoi et comment les Européens organisent-ils la traite négrière ?

-
-



2 - Quel est le sort des Africains de la traite atlantique ?

-
-
-

3 - Qu'est-ce que l'esclavage ?

-
-

4 - La contestation de l'esclavage

-
-